

PRÉSENTATION JPO 2026

SCOLARITÉ & VIE ÉTUDIANTE





PARCOURSUP & MODALITÉS D'INSCRIPTION

PARCOURSUP



PARCOURSUP

- **Du 19 janvier au 12 mars 2026** : inscription et formulation des vœux
- **Le 1^{er} avril 2026** : dernier jour pour finaliser les dossiers
- **Avril-Mai 2026** : examen des dossiers par les commissions
- **Le 2 juin 2026** : Début de la phase d'admission principale

RÉCEPTION DES PROPOSITIONS D'ADMISSION

OBLIGATION DE RÉPONSES dans les délais impartis

INSCRIPTION



INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

- Les modalités seront données sur le site internet de l'IUT en temps voulu

DROITS D'INSCRIPTION UNIVERSITAIRE 2025/2026

- 175 euros pur les étudiants non boursiers (à régler au moment de l'inscription)
- Exonération pour les étudiants boursiers

CVEC (Contribution à la Vie Étudiante et de Campus)

- 105 euros pur les étudiants non boursiers
(à régler en ligne avant l'inscription : <https://cvec.etudiant.gouv.fr>)
- Exonération pour les étudiants boursiers

RENTRÉE UNIVERSITAIRE



INFORMATIONS

- Les dates de rentrée seront communiquées sur le site web de l'IUT courant juin
- Les rentrées s'échelonnent selon les formations
- Pensez à regarder notre site très souvent !

Vous y trouverez également un grand nombre d'éléments pratiques pour bien commencer l'année universitaire.



BOURSES





CRITERES D'ATTRIBUTION

- Simulateur possible sur le site du CROUS de Toulouse (ou tout autre CROUS) avec l'avis d'imposition établi en 2025 sur les revenus de 2024.
- Points de charge calculés avec le nombre d'enfants à charge du foyer et la distance entre le domicile et le lieu d'études.
- Si vous avez droit à une bourse, les points de charge et les revenus définissent un échelon pour le montant de la bourse.

ATTENTION : même si vous ne savez pas encore où vous allez être accepté, il est IMPÉRATIF de faire un dossier auprès du CROUS dont vous dépendez. Une fois votre acceptation connue dans un établissement, où qu'il soit, votre dossier sera transféré dans le CROUS rattaché à l'établissement. C'est le CROUS du lieu de vos études qui vous payera la bourse.



Points de charge	échelon 0 bis	échelon 1	échelon 2	échelon 3	échelon 4	échelon 5	échelon 6	échelon 7
0	35 086 €	23 850 €	19 281 €	17 034 €	14 829 €	12 667 €	7 992 €	265 €
1	38 966 €	26 500 €	21 423 €	18 921 €	16 472 €	14 077 €	8 872 €	530 €
2	42 877 €	29 150 €	23 564 €	20 818 €	18 126 €	15 476 €	9 773 €	795 €
3	46 767 €	31 800 €	25 705 €	22 716 €	19 758 €	16 875 €	10 653 €	1 060 €
4	50 668 €	34 450 €	27 846 €	24 603 €	21 412 €	18 285 €	11 533 €	1 325 €
5	54 569 €	37 111 €	29 998 €	26 500 €	23 066 €	19 695 €	12 434 €	1 590 €
6	58 459 €	39 761 €	32 139 €	28 376 €	24 709 €	21 105 €	13 324 €	1 855 €
7	62 360 €	42 411 €	34 280 €	30 274 €	26 352 €	22 514 €	14 215 €	2 120 €
8	66 261 €	45 061 €	36 422 €	32 171 €	28 005 €	23 914 €	15 094 €	2 385 €
9	70 151 €	47 700 €	38 563 €	34 058 €	29 648 €	25 323 €	15 985 €	2 650 €
10	74 052 €	50 361 €	40 704 €	35 955 €	31 291 €	26 733 €	16 865 €	2 915 €
11	77 952 €	53 011 €	42 835 €	37 853 €	32 955 €	28 132 €	17 755 €	3 180 €
12	81 843 €	55 650 €	44 976 €	39 739 €	34 588 €	29 542 €	18 645 €	3 445 €
13	85 743 €	58 300 €	47 117 €	41 637 €	36 231 €	30 952 €	19 525 €	3 710 €
14	89 634 €	60 971 €	49 269 €	43 513 €	37 895 €	32 362 €	20 426 €	3 975 €
15	93 545 €	63 611 €	51 410 €	45 410 €	39 538 €	33 772 €	23 317 €	4 240 €
16	97 435 €	66 261 €	53 551 €	47 308 €	41 170 €	35 181 €	22 196 €	4 505 €
17	101 347 €	68 911 €	55 692 €	49 195 €	42 824 €	36 581 €	23 087 €	4 770 €

← Barème de ressources en euros 2025/2026

Échelon	Total annuel pour les étudiants bénéficiant du versement de la bourse sur 10 mois	Total annuel pour les étudiants bénéficiant du versement de la bourse sur 12 mois
0 bis	1 454 €	1 745 €
1	2 163 €	2 596 €
2	3 071 €	3 685 €
3	3 828 €	4 594 €
4	4 587 €	5 504 €
5	5 212 €	6 254 €
6	5 506 €	6 607 €
7	6 335 €	7 602 €

↑ Montant annuel des bourses 2025/2026

DOSSIER SOCIAL ÉTUDIANT (DSE)



DSE = Document unique qui sert à demander une bourse et/ou un logement en résidence universitaire

- Ce dossier doit être constitué **CHAQUE ANNÉE entre le 1er mars et le 15 mai.**
- **Attention** surtout n'attendez pas le résultat de Parcoursup pour constituer votre dossier.
- Evitez également les derniers jours afin d'éviter les saturations du réseau !
- Remplir la demande en ligne sur www.messervices.etudiant.gouv.fr en cliquant sur DSE en vous munissant de votre dernier avis d'imposition

étudiant gouv.fr MesServices etudiant.gouv.fr

VOTRE DOSSIER SOCIAL ETUDIANT



VOS ÉTUDES



VOUS LOGER



étudiant gouv.fr MesServices etudiant.gouv.fr

ALERTE PHISHING

Ne communiquez jamais vos identifiants de connexion de MesServices etudiant.gouv.fr à un autre site ou à un tiers par téléphone ou SMS. Le Crous connaît déjà votre numéro d'INÉ.

Le Crous n'a pas besoin de connaître votre mot de passe.

Le Crous ne vous demandera jamais vos coordonnées bancaires par téléphone ou SMS.

Le Crous ne vous demandera jamais votre code de carte bancaire.

IDENTIFIEZ-VOUS

MON COMPTE

Adresse courriel * (nom@example.com)

identifiant (courriel)

Mot de passe *

S'identifier

Mot de passe oublié ?

Vous disposez déjà d'un compte MesServices si vous êtes inscrit sur Parcoursup au cours des 3 dernières années.

- Vous avez reçu un mail confirmant la création de votre compte MesServices (à rechercher dans l'historique de vos messages).
- Pour vous connecter pour la première fois, utilisez l'adresse courriel communiquée à l'inscription et oublieriez, cette fois-ci, votre mot de passe initial.
- Attention : Certains comptes n'ont pas pu être créés automatiquement depuis Parcoursup.

Compte MesServices Etudiant.gouv:
• Pour réinitialiser votre mot de passe, merci d'utiliser ce formulaire de réinitialisation du mot de passe.

**Identifiants de connexion =
les mêmes que pour
PARCOURSUP**

UNIVERSITÉ
TOULOUSE
CAPITOLE

jut
RODEZ
INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE



FOIRE AUX QUESTIONS

- **Quels sont les avantages du statut de boursier?**

- exonération des droits d'inscriptions universitaires
- exonération de la CVEC (contribution Vie Etudiante et de Campus)
- priorité dans l'attribution des logements étudiant CROUS
- Repas à 1 euro dans les restaurants universitaires CROUS

- **Cas des parents divorcés**

Ce sont normalement les revenus des deux parents, même divorcés, qui sont demandés pour le dossier. Cependant il peut y avoir des exceptions dans le cas où un parent a la garde exclusive de l'enfant et que cela est stipulé dans l'acte de divorce. Il convient de demander des précisions au CROUS.

- **Comment savoir si je suis boursier?**

En faisant une simulation sur le site du CROUS, cela ne prend que quelques minutes. Dans le doute, il vaut mieux faire un dossier car un dossier fait est rapidement transférable d'une académie à une autre. Par contre, si vous n'avez pas déposé de dossier à temps, cela prendra des mois de le faire à la rentrée.

- **Comment créer son dossier?**

Il faut aller sur le site du CROUS et cliquer sur DES ou directement sur www.messervices.etudiant.gouv.fr.

- **Je viens de l'académie de Rennes mais je veux faire mes études à Toulouse. Que faire pour le dossier de bourse?**

Il faut faire le dossier dans le CROUS de l'académie de Rennes. Si un établissement de Toulouse vous accepte, votre dossier sera alors transféré et ce sera le CROUS de Toulouse qui paiera votre bourse (toujours le CROUS du lieu d'études).

- **Quel est mon code d'accès pour faire mon dossier?**

Les identifiants sont les mêmes que ceux que vous utilisez pour PARCOURSUP.

- **Faut-il refaire le dossier de bourse tous les ans?**

OUI, car la situation du foyer peut avoir évoluer, les revenus peuvent avoir changer. Il est donc OBLIGATOIRE de refaire un dossier pour chaque année universitaire.

- **Quelles sont les dates à retenir pour faire le dossier de bourse?**

Le dossier doit être constitué CHAQUE ANNÉE entre le 1er mars et le 15 mai. Ne pas attendre au dernier moment pour éviter la saturation du serveur.

- **Que faire si la situation de mes/mon parent(s) a changé financièrement depuis l'année de référence pour le calcul de la bourse?**

Vous avez toujours possibilité de joindre au dossier un courrier en expliquant votre situation et des justificatifs pour tout changement.



LOGEMENT & VIE PRATIQUE

LOGEMENT



- Appartements et résidences étudiantes (parc privé), foyers étudiants, logements adaptés (en partenariat avec le CROUS)...
- Renseignements à prendre au CLAJ (Comité pour le Logement Autonome des Jeunes)

4 rue du Maréchal Leclerc de Hautecloque (niveau -1) 12000 RODEZ
05 65 73 16 32 - www.clajrodez.org - clajrodez@gmail.com

- Vous pouvez également faire une demande de logement étudiant via le site du CROUS avec votre demande de bourse (peu de logements CROUS sur RODEZ...).
- AIDES AU LOGEMENT auprès de la CAF de l'Aveyron

31 rue de la Barrière 12000 RODEZ
08 10 29 29 29 (numéro spécial pour les étudiants) - www.caf.fr



VIE PRATIQUE

RESTAURATION

Restaurant Universitaire **Camonil** (à 5 min de l'IUT)

- Repas complet pour 3,30 € (ou 1 € pour les boursiers) > Tarifs en 2025/2026
- Ouvert du lundi au vendredi, les midis
- Tickets vendus par carnet de 10 (achat des tickets les lundi et mercredi de 11h30 à 13h00)
- Paiement par CB, chèque ou espèces

TRANSPORTS

RÉSEAU AGGLOBUS (Rodez et agglo)

- Transport gratuit sur l'agglomération de Rodez
- Infos sur www.agglobus.rodezagglo.fr

CULTURE

- Musées de Rodez gratuits (étudiants)
- Différentes salles de spectacles et activités culturelles : amphithéâtre, MJC de Rodez et d'Onet le Château, la Baleine, le Club, le Krill, cinéma multiplexe CGR... L'IUT propose des places gratuitement tout au long de l'année pour certains spectacles...

SPORT

- ASUR (Association Sportive Universitaire Ruthénoise) propose des licences « loisir » pour les étudiants : asu.rodez@yahoo.fr
- & Nombreux clubs sportifs présents sur Rodez**



LA VIE ÉTUDIANTE À L'IUT DE RODEZ

ACTIVITÉS PROPOSÉES À L'IUT



CVEC: Contribution à la Vie Etudiante et de Campus

Une partie de la contribution CVEC est utilisée par les établissements pour la VIE ÉTUDIANTE

Objectifs :

- **ANIMER, DYNAMISER** et **FAIRE VIVRE** le campus en proposant des activités GRATUITES aux étudiants
- **AMÉNAGER** le campus et ses lieux de vie

- + Mise en place d'activités à l'IUT (sport, culturel...)
- + Amélioration du foyer des étudiants
- + Organisation et participation à des événements





ACTIVITÉS PROPOSÉES À L'IUT

BADMINTON

FUTSAL

SALLE DE SPORTS

ESCALADE

ESCRIME

CROSS
DEPARTEMENTAL

CONCERTS

SPECTACLES

FRESQUE DU CLIMAT

FORMATION PREMIERS
SECOURS

APRES-MIDI JEUX DE
SOCIETE

ATELIERS DE GESTION DU
STRESS

ATELIERS
SENSIBILISATION et
PREVENTION SANTE /
HANDICAP

ADDICTOLOGIE

ATELIERS NUTRITION

ATELIERS CULINAIRES



ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

AMÉNAGEMENTS D'ETUDES

- Aménagement possible suite aux préconisations du médecin universitaire (seul habilité)

SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT

- Suivi et accompagnement individuels des étudiants dans l'objectif d'aide à la réussite

<https://www.ut-capitole.fr/accueil/campus/vie-etudiante/accueil-etudiants-en-situation-de-handicap>





NOS COORDONNÉES

SERVICE SCOLARITÉ

scolarite@iut-rodez.fr - 05 82 78 15 70

SERVICE VIE ÉTUDIANTE

vie.etudiante@iut-rodez.fr - 05 65 77 15 65